"ABJ INVESTISSEMENT"
Société Civile
Au capital de 500,00 €
Siège social 1 Rue Hélène BOUCHER 35235 THORIGNE FOUILLARD
ZA de BELLEVUE
900 215 526 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 28 novembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le 28 novembre

Les associés de la Société Civile "ABJ INVESTISSEMENT", au capital de 500,00 €, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social au siège de la société, sur la convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Aurélien BROSSAY, gérant de la société.

Ils constatent que sont présents ou représentés à la réunion le nombre requis de parts sociales ainsi qu'il résulte de la feuille de présence ci-annexée

Le président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise par les statuts.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- ORDRE DU JOUR -
Lecture du rapport de la gérance
Transfert du siège social
Pouvoirs pour formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, autorise le transfert du siège social à compter de ce jour du 1 Rue Hélène BOUCHER ZA de BELLEVUE 35235 THORIGNE FOUILLARD au 160 Cours René Char 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.

En conséquence, l'article 5 des statuts sera modifié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

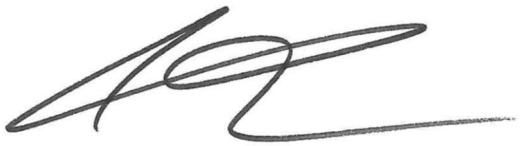
SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes pour réaliser les formalités subséquentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et les associés présents.



Certifié conforme à l'original